

**Les erreurs interférentielles dans le lexique des étudiants du français
langue étrangère à l'université d'El-Oued**

**Interferential errors in the lexicon of students of French as a foreign language at the
University of El-Oued**

Dr. Khelef Hanane^{1*}

¹ Université d'El-Oued, (Algérie), khelef-hanane@univ-eloued.dz

Date de soumission: 15/02/2022

Date d'acceptation : 09/03/2022

Date de publication: 30/03/2022

Résumé:

En apprenant le français comme langue étrangère, l'apprenant arabophone rencontre plusieurs difficultés, parmi lesquelles nous citons celles qui proviennent du contact entre la langue maternelle et la langue étrangère. Le recours à la langue mère peut engendrer des erreurs de différents types. Dans le présent article, nous nous focalisons sur les erreurs interférentielles apparues dans le lexique des étudiants de Master 1 à l'université d'El-oued. L'objectif principal de cette recherche est l'identification et l'analyse des erreurs interférentielles commise par ces derniers.
Mots-clés: langue maternelle, langue étrangère, transfert, interférence, erreur, apprenant.

Abstract:

When learning French as a foreign language, the Arabic-speaking learner encounters several difficulties. Among those impediments, we cite those that emerge from the contact between the mother tongue and the foreign language. The use of the mother tongue can generate errors of different types. In this article, we focus on the interferential errors that appeared in the lexicon of Master 1 students at the University of El-oued. The main objective of this research is the identification and the analysis of the interference errors committed by the students.

Keywords: mother tongue, foreign language, transfer, interference, error, learner.

* Auteur correspondant.

Introduction

Dans le but de surmonter leurs lacunes et construire leurs apprentissages, les apprenants arabophones recourent le plus souvent, pendant leur processus d'apprentissage, aux acquis de la langue maternelle. Ce recours peut causer des dysfonctionnements dans l'emploi correct du système linguistique de la langue étrangère, en engendrant des difficultés dans la maîtrise du nouveau schéma phonologique, phonétique ou prosodique de la langue à apprendre, ou dans le choix du lexique approprié au contexte. Ces dysfonctionnements apparaissent sous la forme des erreurs interférentielles de différents genres.

Le présent article s'intéresse aux erreurs lexicales dues aux interférences entre la langue maternelle (arabe) et la langue étrangère (français). Il vise à identifier et à analyser les erreurs commises par les étudiants de master 1 inscrits à l'université d'El-Oued. Notre questionnement de départ était :

- Quelles sont les erreurs lexicales interférentielles les plus fréquentes chez les étudiants ?
- Quelles sont les causes, la nature et la description de ces erreurs ?

I. Cadre théorique

1. Transfert et interférence : Définitions

Le recours à la langue maternelle, est appelé par les linguistes *le transfert*, il est défini comme « la projection de structures et/ou propriétés phoniques, lexicales et morphosyntaxiques de la langue maternelle, encore appelée langue de départ ou L1, sur la langue seconde, encore appelée L2. » (Petit, 1987, p.2)

Si le transfert aboutit à des constructions correctes en langue étrangère, nous parlons d'un transfert positif. Dans ce cas, les apprenants se sont inspirés positivement de leur langue de référence. Cependant, si ce recours conduit à des structures erronées dans la langue en cours d'acquisition, nous dirons qu'ils se sont appuyés négativement sur leur langue en effectuant un transfert négatif voire *interférence*. Véronique Castelloti définit cette notion comme :

« Un phénomène désignant l'incursion, à l'intérieur d'une production dans une langue, de formes appartenant à une autre langue. Cette notion, largement utilisée par les analyses contrastives pour désigner les influences que la L1 exerce sur la L2, a été alors envisagée comme un phénomène essentiellement individuel et négatif : dans cette conception, le rôle essentiel de la L1 est de perturber l'accès à la L2 » (2001, p.29)

Par l'interférence, nous entendons donc l'utilisation des éléments d'une langue dans le discours d'autre langue. Gaonac'h atteste que « le transfert des caractéristiques de la L1 n'est pas un phénomène de reproduction passive mais tient à une attitude active, dont l'objectif est l'utilisation optimale des données disponibles » (1987, p. 200)

Le passage à la langue maternelle est naturel et reste inévitable. Il se peut qu'il rende l'appropriation de la langue étrangère facile ce qui donne lieu à un transfert positif ; qui tient compte des ressemblances entre les deux systèmes ; ou qui entraîne des interférences ; causant par conséquent des dysfonctionnements.

2. La notion de l'erreur

Plusieurs définitions ont été données au terme *erreur*. Le premier qui a formulé ce concept était le linguiste S. P. Corder (1967) qui lui donne la définition suivante : « déviation systématique qui

détermine le système linguistique de l'apprenant à un niveau concret et qui le considère même comme un fait inévitable pourtant positif» (cité dans Ferreira et Lafleur, 2015, p.61). Debyseret *al.* définissent l'erreur comme « l'écart par rapport à la réalisation de la norme dans un contexte donné. » (1967, p. 10). Ces auteurs définissent l'erreur par rapport à un ou plusieurs normes alors que Legendre (2005) la relie plutôt avec ce qu'aurait produit un locuteur natif : « forme linguistique (mot, terminaison, prononciation, accord, etc) ne correspondant pas à la forme attendue ou utilisée habituellement par les natifs » (cité par Anctil, 2010, p. 65). Donc, la manière dont s'exprime un locuteur natif est considérée comme une norme réelle de sa langue.

D'un point de vue didactique, l'erreur est définie comme un écart par rapport à une norme provisoire ou une réalisation attendue. Selon Porquier, elle « est non seulement inévitable, mais normale et nécessaire, constituant un indice et un moyen d'apprentissage. On n'apprend pas sans faire des erreurs et les erreurs servent à apprendre » (1977, p.28). De ce fait, l'erreur ne doit pas être considérée comme le stigmate de l'échec, elle est un phénomène naturel et inévitable et l'indice transitoire d'un stade particulier dans tout processus d'apprentissage.

II. Méthodologie

Nous avons adopté dans cette recherche une méthodologie à la fois descriptive et analytique. Pour réaliser, nous avons suivi le modèle d'analyse des erreurs élaboré par Corder (1967) qui distingue cinq étapes : i) la collection d'un échantillon langagier des apprenants ; ii) l'identification des erreurs ; iii) la description des erreurs ; iv) l'explication des erreurs et v) l'évaluation ou la correction des erreurs (cité dans Namukwaya, 2014).

Le public visé par notre étude comprend 30 étudiants en Master 1 inscrits au département de français à l'Université Hamma Lakhdhari d'El-Oued. Notre instrument de collecte de donnée est composé de 30 textes de type argumentatifs rédigés par ces derniers sur un thème imposé et commun à tous les étudiants.

III. Résultats de l'étude

1. Catégorisation des erreurs interférentielles

a. Interférence phonétique :

La grande différence entre le système phonétique de la langue arabe et celui de la langue française conduit nos étudiants généralement à faire des erreurs phonétiques en fonction des interférences entre le système phonétique de l'arabe et celui du français.

Partant des consonnes, en français, les consonnes sourdes [p] et [f] s'opposent respectivement à [b] et [v]. Néanmoins, cette opposition n'existe pas en langue arabe, ce qui conduit nos apprenants à commettre des erreurs. Exemples :

1. Beaucoup de broblèmes*
2.comme les phopies*
3. Je n'ai pas riussi*
4. Les soufenirs* malheureux
5. ...proviter* de chaque seconde

En prononçant des mots français, les étudiants produisent parfois le phonème [v] comme [f]. Cela est causé par l'absence d'un équivalent du phonème [v] dans la langue arabe. De même, la différence entre la réalisation de [p] et celui de [b] n'est pas fonctionnelle dans le système

phonologique arabe où la différence des traits distinctifs de chacun de ces phonèmes n'entraîne pas à une différence de sens. Généralement, nos apprenants ont beaucoup de difficultés à distinguer les deux sons [p] et [b] beaucoup plus que les sons [v] et [f].

Concernant les voyelles, la première cause des erreurs interférentielles est l'absence des voyelles mi- fermées et celles mi- ouvertes comme [e], [o], [ɛ], [œ] dans le système phonétique arabe. Ainsi, les apprenants ont tendance à substituer ces phonèmes par les voyelles fermés existantes en arabe à savoir [i] et [u] comme dans les exemples suivants :

6. ...de mipriser* les gens
7. ...en arritant*
8. Ils reprisentent*
9.pouvent donner*
10. Le couchemar*

L'absence du phonème [y] du système phonétique arabe produit aussi des erreurs vocaliques interférentielles comme :

11. ...qui inflience* sur les autres
12. ...ce qui m'a rendi* patient
13. ...sirtout* les enfants

L'observation des exemples ci-dessus montre que dans les trois cas, nos sujets remplacent le [y] par [i]. Cela pourrait être expliqué par le fait qu'ils partagent le même degré d'aperture : *très fermé*.

Un autre type d'erreurs appartenant à cette catégorie concerne la confusion des voyelles nasales [ã], [ẽ], [õ], et [œ̃]. Ainsi, l'ensemble des voyelles nasales dans la langue française se combine d'une articulation orale et d'une résonance nasale qui vient du passage de l'air par les fosses nasales. Ce qui n'existe pas en système phonétique arabe. Une raison pour laquelle, les étudiants rencontrent de difficultés pour distinguer les voyelles nasales les unes des autres. Voici quelques exemples :

14. ...nous devons défondre*
15. Les bon momonts*
16. Maintenant*
17. Une source de confience*
18. Un pays occidental*

b. Interférence lexico morphologique

- Flexion du nom

Comme en français, la langue arabe possède deux genres : le masculin et le féminin, mais un nom masculin en français n'est pas obligatoirement masculin en arabe et réciproquement pour le nom féminin. Chaque langue, en tant qu'idiome propre de pensée, a sa propre structuration de la réalité. Ainsi, les interférences de ce type reviennent au fait que l'apprenant transpose le genre comme propriété grammaticale de sa langue maternelle à la langue française comme langue d'apprentissage. Les erreurs de ce type sont très abondantes, nous citons comme exemples :

19. ...ne pas tombé dans le même faute*
20. ...nous donne un grand leçon*
21.que garder la bonne souvenir*
22. ...comme une point fort*
23. ...avoir une mauvaise résultat

Dans ces exemples, nous remarquons que le genre de l'équivalent du nom dans la langue arabe influence sur celui de la langue française. Ainsi, l'apprenant a tendance à féminiser ce qui est féminin dans sa langue maternelle et masculiniser ce qui est masculin dans cette dernière. En fait, dans les exemples ci-dessous, les noms *faute* et *leçon* sont considérés comme noms masculins alors qu'ils sont en réalité des noms féminins et les noms *souvenir*, *point* et *résultat* sont respectivement masculin en français, alors qu'ils sont traités comme noms féminins.

- **Flexion de l'adjectif**

Les erreurs interférentielles de ce type sont liées étroitement avec les erreurs de la flexion du nom. Sous l'influence de la langue arabe, l'apprenant transpose le genre du nom en français et il lui associe un adjectif du même genre. Voici quelques exemples :

24. une phénomène dangereuse*
25. mon pensé douloureux*
26. le violence exercé*
27. la côté lumineuse*
28. une besoin naturelle*

L'erreur de l'accord en nombre pourrait aussi être relative à la langue source comme dans les cas suivants :

29. ces moments sont inoubliable*
30. ...des changements politique*, économique*
31. ...des dimensions sociale*, culturelle* et géographique*

Le système d'accord des adjectifs avec les noms n'est pas le même en langue arabe qu'en langue française, puisqu'en arabe la nature du nom fait la différence. Si le nom est un être humain pluriel, son adjectif s'accorde avec lui en genre et en nombre. S'il est un non-humain pluriel (masculin ou féminin) comme dans *moments*, *changements* et *dimensions*, son adjectif reste toujours au singulier. C'est pourquoi dans les phrases ci-dessus, bien que les noms soient pluriels, les adjectifs ne sont pas accordés en nombre.

c. **Interférence lexico syntaxique**

- **Emploi transitif indirect d'un verbe transitif direct et vice versa**

L'interférence dans ce genre d'erreurs est présente non pas par la forme signifiante, mais par le signifié grammatical :

32. ...se sentir du mal ou de joie*
33. Les jeunes doivent lutter la pauvreté*
34. Il faut profiter les occasions*

Ces erreurs sont indicatrices de la présence de l'arabe où, par ignorance de la différence idiomatique entre les deux langues, les propriétés lexico-grammaticales des équivalents verbaux de l'arabe sont transposées à leurs équivalents français. En fait, l'équivalent lexical de verbe *se sentir* dans la langue arabe est transitif indirect ; l'apprenant n'a fait que transposer cette propriété lexico-grammaticale au français. Dans les deux autres exemples, les verbes *lutter* et *profiter* ont pris le caractère de la transitivité directe vue que leurs équivalents en arabe introduisent leurs compléments sans demander une préposition.

- **Forme transitive/intransitive du verbe**

Cette classe des erreurs concerne les cas de l'ajout d'un complément à un verbe intransitif et les cas de l'omission d'un complément d'un verbe transitif comme dans les deux phrases suivantes :

35. Les jeunes optent* des solutions faciles

36. ...c'est pour ça, les élèves sont abandonnés*

Même si le verbe *opter* est intransitif en français, l'étudiant lui a accolé un complément direct. Cette erreur est influencée par la langue source. En fait, dans le contexte de la phrase, ce verbe a comme équivalent dans la langue arabe le mot اختار = [āḥtāra]. Ce dernier, pour compléter son sens, il fait appel à un complément direct.

De même pour la deuxième phrase où l'emploi du verbe transitif *abandonner* fait en référence à la langue arabe qui ne nécessite pas un complément direct au verbe.

- **Mauvaise utilisation des prépositions**

Ce type des erreurs interférentielles est relativement fréquent dans les écrits des étudiants :

37. ...la peur de l'échec dans le baccalauréat*

38. ...s'adapter avec le nouveau milieu*

39. ...à cause le manque des moyens*

Le choix prépositionnel dans ces phrases est fait en fonction de l'arabe. Le fait qu'il n'y a pas toujours de correspondance idiomatique entre les deux langues crée des difficultés pour les étudiants. En observant la phrase 37, nous remarquons un emploi de la préposition *dans* qui exprime des fonctions similaires à celle de la préposition arabe في = [fi], par contre, le mot *échec* nécessite la présence de la préposition *à*.

L'usage de *avec* au lieu de *à* dans la deuxième phrase s'explique essentiellement par la construction du verbe en langue maternelle. Ce dernier s'associe toujours avec la préposition مع = [ma'a]

Dans la dernière phrase, l'absence de la préposition dans la locution prépositionnelle *à cause de* est causée par la confusion entre cette locution et son équivalente en arabe qui ne nécessite pas la présence de *de*.

d. Interférence lexico sémantique

- **Synonymie et sens proche**

Dans cette catégorie des erreurs interférentielles, l'apprenant choisit le (quasi-) synonyme ou le sens proche d'une unité lexicale qui ne sont pas valables à la situation donnée comme dans les exemples suivants :

40. ... défendre et conserver* notre pays
41. ... qui attaque les grandes* personnes
42. ... si on retourne à ces souvenir

Dans les exemples ci-dessus, l'erreur est causée par une interférence de la langue arabe. En ce qui concerne l'exemple (40), l'étudiant ne fait pas la distinction sémantique entre les deux verbes *protéger* et *conserver* car dans sa langue maternelle les deux verbes représentent une seule réalité sémantique qui est « maintenir en bon état » حافظ = [ḥāfaza]. La même source d'erreur est identifiable dans l'exemple (41), il s'agit de la confusion de sens entre *grand* et *agé* qui donnent le même sens en arabe : كبير = [kabīr]

- Collocation

Les particularités syntaxiques et sémantiques des collocations représentent des difficultés pour un usager non natif. Ce type d'erreurs représente un mauvais choix du collocatif, ce qui rend la collocation employée maladroite ou carrément déviante par rapport à l'usage. Ce sont des erreurs qui ont un rapport étroit avec la langue maternelle. Le calque de certaines unités lexicales de l'arabe vers le français engendre des confusions sur le plan sémantico-lexical comme dans ces exemples :

43. Les bons souvenir font* les gens heureux
44. ... doit mettre* des normes pour arrêter ce phénomène
45. ... le vieux homme sent la colère*
46. qui nous conduit à présenter* la question suivante

Dans les phrases ci-dessus, l'interférence de la langue maternelle est *monématique*, c'est-à-dire, qui se passe au niveau des mots. .

Les verbes *faire*, *mettre*, *sentir* et *présenter* sont traduits respectivement des verbes arabes جعل = [ġa'ala], وضع = [waḍa'a], أحس = [āḥasa], قدم = [qadama]. Le recours à la langue arabe pour traduire des unités lexicales conduit à la production des collocations fautives ou « *collocation – écart* » (Djediai, 2017). Les expressions *lui faire heureux*, *mettre des normes*, *sentir la colère* et *présenter une question* sont des *collocations- écart* par rapport aux collocations normes respectives : *lui rend heureux*, *instaurer des normes*, *se mettre en colère* et *poser une question*.

L'interférence lexico sémantique dans ces cas n'est pas présente explicitement par le signifiant, mais implicitement par le choix du collocatif qui s'effectue le plus souvent en se recourant à la langue arabe. Lorsque l'apprenant écrit des collocations- écart comme *sentir la colère* ou *mettre des norme*, c'est parce que dans l'idiome linguistique arabe, *la colère se sent* = أحس بالغضب [āḥasabilġaḍabi] et *la norme se met* = وضع قاعدة [waḍa'aqā'ida], bien que dans l'usage idiomatique français, on *se met en colère* et on *instaure des normes*.

- Calque ou translittération

Ce type d'erreur correspond à une transposition d'une forme linguistique de la langue A à la langue B. Il s'agit de l'emploi des éléments qui existent dans la langue A avec leur construction et leur sens dans la langue B. Les erreurs interférentielles de ce genre sont très fréquentes dans les écrits des étudiants, c'est la stratégie la plus employée pour surmonter leurs moments de blocage. Exemples :

47. L'état catastrophique du pays est devenu clair*
48. Sont des pierres mis dans les route de notre avancement*
49. Ont été perdu au large de la mer*
50. L'âme de la compétition sévère*

51. Un rêve plus loin que le ciel*

Dans ces exemples, l'étudiant importe le signifié du mot arabe et l'applique au signifiant du mot français tout en le traduisant. Ainsi, l'erreur commise dans la phrase (47) est due à l'usage du mot *clair* qui traduit le mot arabe واضح = [wāḍiḥ].

En ce qui concerne les exemples (48), (49), (50) et (51), il s'agit d'une traduction littérale d'énoncés complets de la langue arabe. En effet dans l'exemple (48) l'énoncé *Pierre mis dans la route de notre avancement* est équivalente de celle en arabe أحجار موضوعة في طريق تقدمنا = [āḥğārmawḍū'afitarīkiṭaqaduminā].

Pour ce qui est de l'exemple (49), il s'agit d'une traduction de la phrase arabe فقدوا في عرض البحر [fukidūfi'ardiālbahr].

Conclusion

Ce travail s'est proposé d'analyser les interférences au niveau du lexique dans les productions écrites chez des étudiants de Master 1 au département du français à l'université HammaLakhdhar d'EL-Oued. D'après le relevé systématique des erreurs interférentielles, il est à constater que la plupart des erreurs en question sont d'ordre lexico morphologique et lexico sémantique.

L'analyse des erreurs nous a montrée aussi que la source d'interférence la plus importante est la langue maternelle, l'arabe. La grande différence entre les deux systèmes, arabe et français aux niveaux phonologique, lexicale et morphosyntaxique pourrait engendrer principalement ce type des erreurs chez les sujets concernés et influence fortement leur processus d'apprentissage.

Bibliographie

Anctil, D. (2010). *L'erreur lexicale au secondaire analyse d'erreurs lexicales d'élèves de 3e secondaire et description du rapport à l'erreur lexicale d'enseignants de français* [Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal].

Castelloti, V. (2001). *La langue maternelle en classe de langue étrangère*. Paris : CLE International.

Debyser, F., Houis, M., et Rojas, C. (1967). *Grille de classement typologique des fautes*. Paris : BELC.

Djediai, A. (2017). *Le figement linguistique dans les productions écrites des apprenants de FLE : Etude de corpus des apprenants arabophones algériens* [Thèse de doctorat, Université de Ouargla]

Ferreira, A., Lafleur, C.N., (2015). Analyse et description des erreurs prépositionnelles les plus fréquentes en espagnol L2. *Lingüística y literatura*, 68, 57-79

Gaonac'h, D. (1987). *Théories d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère*, Paris : Hatier/Didier

Namukwaya, H.K., (2014). Analyse des erreurs en production écrite des étudiants universitaires du français au niveau intermédiaire à l'Université de Makerere. *Synergies Afrique des Grands Lacs*, 3, 209-223.

Petit, J. (1987). *Acquisition linguistique et interférences*. Paris : Association des professeurs de langues vivantes de l'enseignement public.

Porquier, R. (1977). L'analyse des erreurs. Problèmes et perspective. *Études de Linguistique Appliquée*, 25, 23-43.